

Procès-verbal du conseil communautaire du 11 avril 2025

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, suite à l'absence de quorum constaté le samedi 05 avril 2025, convoqué le jour même, s'est réuni sur 2^{ème} convocation le vendredi 11 avril 2025 à 08 heures au Pôle d'Excellence Rurale à Coconi, sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA.

Présents :

IBRAHIMA Saïd Maanrifa, MADI OUSSENI Mohamadi, AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, CHANRANI Daoudou, ATTIBOU Zaïnati, RIDHOI Zaïnabou, BOINA Rifay Raim, ISSOUFI Ramadani, MROIVILI Mohamed Moindjie,

Absents:

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, ABDALLAH Oidhuati, BACAR Inchat SOILIH, AMBDI Youssouf, YSSOUFI Chaïdati, BOURA Zaounaki Fatima, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MROIVILI MOILIM Amina, SAID Mariame, ANDJILANI Housseni, ABDOU COLO Nassuhati, MOHAMED M'ROUDJAE Issoufa, BOURA MCOLO Vita. RAMA Ahmed, MDALLAH Anlamati, MIKIDADI Madihali, MOHAMED Zaïnaba, FARADJI Saindou, CHANFI Bibi, YSSOUMAIL Ahamadi.

Secrétaire de séance : BOINA Rifay Raim

Le président ouvre la séance par la présentation de l'ordre du jour. Il en profite pour rappeler à l'assemblée que s'agissant d'une seconde lecture le conseil va valablement délibérer sans condition de quorum.

Délibération 29 : Procès-verbal de la séance du 13/03/2025

Papa Ahmed Combo

Les éléments relatifs aux comptes de l'office de tourisme (budget 2025, compte administratif 2024 et rapport d'activités) qui auraient dû servir de base à l'attribution de la subvention de 350 000€ lors de notre séance du 11/03/2025 ne nous sont pas transmis aujourd'hui. Pourtant l'assemblée en avait fait une condition préalable au versement de la subvention. Je demande donc au président de sursoir à tout mandatement jusqu'à ce que ces documents soient soumis à l'examen du conseil.

Ibrahima Saïd Maanrifa

La subvention ne sera versée qu'après examen par notre assemblée des documents demandés.

- Adoptée à l'unanimité

Délibération 30 : présentation du rapport sur le développement durable

BOINA Rifay Raim

Le développement durable est un sujet important qui s'impose de plus en plus dans les collectivités.

Notre politique en la matière devra être renforcée pour répondre aux exigences nationales et européennes.

CHANRANI Daoud

EDM a mis en place un dispositif de soutien et d'accompagnement aux collectivités et epci en matière de développement durable que la 3CO sollicite régulièrement.

➤ Adoptée à l'unanimité

Séance interrompue par l'arrivée inopinée d'un administré du nom de Gico dénonçant le manque de négociations avant la mise en œuvre de la procédure d'expulsion des occupants du site de Tahiti.

Ibrahima Said Maanrifa

Nous prenons acte de vos observations et vous en remercions. Nous nous réunirons très prochainement pour étudier la question et reviendrons vers vous pour vous informer de la position arrêtée.

Délibération 31 : conformité du compte administratif 2024 avec le compte de gestion

Papa Ahmed Combo

Il est regrettable que la grande majorité des élus soient absents au moment du vote du budget. Il faut prendre toutes les dispositions utiles pour améliorer le niveau d'exécution des crédits d'investissement qui est trop faible. Un effort particulier devra être fait pour améliorer aussi bien le niveau de perception des recettes que celui d'exécution des dépenses. L'importance des reports crée pour moi un doute sur la sincérité du budget.

➤ Adoptée à l'unanimité

Délibération 32 : compte administratif 2024

Ibrahima Said Maanrifa ordonnateur, quitte la salle au moment du vote du compte administratif et cède la présidence de la séance à M Chanrani Daoudou, 1^{er} vice-président.

Adoptée à l'unanimité

Délibération 33 : affectation des résultats 2024

➤ Adoptée à l'unanimité

Délibération 34 : budget 2025

Mohamed Alaoui

Le versement mobilité ne sera pas perçu durant les 6 premiers mois. Il faut donc ramener les prévisions de recettes de 700 000€ à 350 000€ pour tenir compte de ce changement introduit dans la loi d'urgence.

MADI OUSSENI Mohamadi,

Il n'y a aucune logique à augmenter le montant de la recette Gemapi alors que le budget de l'epci est en suréquilibre du fait de reports importants d'une année sur l'autre. Tant que le niveau de consommation de crédits sera aussi faible, il faudra continuer à financer les dépenses Gémapi par les recettes générales du budget. Je propose donc le maintien de la taxe Gemapi à son niveau de l'année dernière.

Mohamed Allaoui

On peut envisager une augmentation mais pas à cette hauteur.

Ibrahima Said Maanrifa

Je propose de maintenir la taxe à 10€

MADI OUSSENI Mohamadi,

Présenter un budget de fonctionnement supérieur au budget d'investissement est une anomalie que je regrette.

- Adoptée à l'unanimité

Délibération 35 : taux de fiscalité directe locale et montant de la Gemapi au titre de 2025

- Adoptée à l'unanimité

Avec la taxe Gemapi maintenue à son niveau de 2024 (10€)

Délibération 36 : autorisations de programme et crédits de paiement /ajustements

Mohamed Allaoui

Le projet cuisine centrale revient chaque année sans que rien n'avance. Il faut que nous décidions une fois pour toute. Si nous voulons réellement le réaliser, alors il faut avancer d'autant plus que nous disposons d'un foncier à Combani. En revanche si nous considérons que ce n'est plus une priorité, alors il faut le sortir définitivement de notre programme.

Chanrani Daoudou

On peut le maintenir à condition de se mettre à le travailler réellement.

Ibrahima Said Maanrifa

On peut effectivement le garder d'autant plus que le foncier du golf peut parfaitement l'accueillir.

Zainabou Ridhoi

On peut le garder à condition que les communes veuillent adhérer au service.

Mohamed Allaoui

La 3CO peut conclure avec une structure privée qui prendra en charge les investissements et fera fonctionner le service. Les communes restent libres d'adhérer ou pas au service, comme la structure sera libre de vendre ses prestations à qui elle voudra. De ce fait, je propose de faire passer le coût total du projet de 10 à 2M€ en AP.

Zainabou Ridhoi

La même question se pose concernant le projet piscine, on fait ou on ne fait pas !

Mohamed Allaoui

Le projet piscine intégré dans l'aménagement de Tahiti est suspendu pour éviter que le projet d'ensemble ne soit bloqué pour non-respect du code de l'environnement. On le reprendra après la livraison des études environnementales en cours.

Concernant la fourrière, la 3CO est confrontée à un reste à charge très conséquent. Solution susceptible d'être mise en œuvre, retenir un privé par le biais d'un appel à projets, lui donner un site pour qu'il réalise les investissements nécessaires et assure le service.

Ibrahima Said Maanrifa

L'idée d'un appel à projets me paraît pertinent et adapté au service envisagé.

Mohamed Allaoui

Quid du projet de construction du marché de Kahani ?

Le DGAST

Le marché MOE est en cours préparation

Mohamed Allaoui

Il faut déployer le dispositif ELAN pour libérer le foncier.

Zainabou Ridhoi

Les techniciens doivent suivre rigoureusement les dossiers et ne pas attendre à chaque fois les relances des élus pour réagir.

Ibrahima Said Maanrifa

Il faut lancer très rapidement le marché MOE du marché de Kahani. On ne doit pas attendre davantage.

Mohamed Allaoui

Il faut décider une fois pour toute du sort de la maison des seniors.

Délibération 37 : subvention de fonctionnement à l'office intercommunal des sports

- Adoptée à l'unanimité. Montant de la subvention allouée 185 000€.

Délibération 38 : participation d'élus aux journées AGIR et à la Conférence d'Interco'

- Adoptée à l'unanimité
- Elus participant aux Journées AGIR prévues à Reims du 24 au 26 juin 2025 :
 - Monsieur ALLAOUI Mohamed
 - Et Madame COLO Nassuhati
- Elus participant à la 13^{ème} Conférence d'Interco' Outre-mer prévue du 23 au 26 juin 2025 aux Sables d'Olonne :
 - Ibrahima Said Maanrifa
 - Et Monsieur Mroivili Mohamed Moindjie

Délibération 39 : débat sur la formation des élus de la 3CO au titre de 2024

- Adoptée à l'unanimité

Délibération 40 : compte rendu des actes pris en vertu des délégations du conseil communautaire

- Adoptée à l'unanimité